

Conseil pour les questions de pauvreté en Suisse

Phase pilote 2026-2028

Synthèse

Projet pilote au potentiel élevé

En Suisse, les voix des personnes ayant l'expérience de la pauvreté sont rarement entendues et leurs intérêts sont souvent ignorés, bien que leur participation politique puisse avoir un impact à de nombreux égards. Le Conseil pour les questions de pauvreté jouera un rôle de pionnier en Suisse en tant que structure de participation permanente. Il renforce la participation des personnes ayant l'expérience de la pauvreté en leur permettant de représenter elles-mêmes leurs intérêts et d'exploiter leur expérience comme une ressource pour apporter une contribution importante. Il donne une impulsion innovante à la prévention et à la lutte contre la pauvreté et contribue à la mise en place de mesures plus efficaces et en meilleure adéquation avec la réalité, renforçant ainsi la démocratie.

Développement participatif

Le concept du Conseil pour les questions de pauvreté a été élaborée entre 2022 et 2025 par la Plateforme nationale contre la pauvreté dans le cadre d'un processus participatif réunissant plus de 50 personnes concernées, des professionnels, des chercheurs et des décideurs de différentes régions de Suisse.

Objectifs et tâches

L'objectif premier du conseil est de donner voix aux personnes ayant l'expérience de la pauvreté et ainsi les intégrer dans les processus décisionnels relatifs à la prévention et à la lutte contre la pauvreté. Les membres du conseil participent à des comités et groupes de travail consacrés à la prévention et à la lutte contre la pauvreté et formulent des prises de position. Le conseil servira d'interlocuteur privilégié pour les questions liées à la pauvreté et favorisera, par des rencontres et des échanges, un dialogue continu entre les personnes concernées et les responsables politiques, l'administration et la société civile.

Organisation

Le conseil s'est constitué en association indépendante et se compose de quatre entités :

- Le conseil : il occupe une place centrale et exécute les travaux politiques. Il comprend 8 à 12 personnes ayant l'expérience de la pauvreté qui, en tant que membres avec droit de vote, décident des activités et de l'orientation du conseil. Ces personnes sont secondées par cinq professionnels qui, en tant que conseillers, favorisent l'échange et soutiennent la transcription du travail en effets concrets. La structure du conseil est délibérément hétérogène afin de représenter au plus près la diversité des expériences de pauvreté en Suisse.
- Secrétariat : le secrétariat apporte un soutien opérationnel et administratif au conseil.
- Groupe de coordination : le comité exécutif de l'association constitue le groupe de coordination du conseil ; il gère les aspects organisationnels, se charge de la récolte de fonds et assure le fonctionnement de l'association. Le groupe de coordination compte environ cinq personnes, dont au moins deux ayant l'expérience de la pauvreté.
- Réseau : Le réseau constitue le fondement du conseil. Il est composé des personnes ayant l'expérience de la pauvreté, des professionnels et des institutions. Ils renforcent le conseil par leur expertise pratique ou professionnelle, ou par un soutien financier, confèrent une plus grande légitimité au conseil et garantissent sa durabilité sur le plan organisationnel.

Calendrier

La sélection des membres du conseil se déroule du 1^{er} décembre 2025 au 31 janvier 2026. Les activités du conseil démarreront par une rencontre prévue en milieu d'année 2026. La phase pilote prévue entre 2026 et 2028 permettra de mettre en place sa structure, d'accroître sa visibilité et de conduire les premiers travaux politiques. L'évaluation menée au milieu de l'année 2028 lui permettra de poursuivre son développement.

Financement

Le financement du conseil est assuré par des fondations ainsi que par les contributions d'organisations partenaires. Il permettra d'indemniser les membres du conseil et du groupe de coordination, de financer les traductions et les coûts du personnel du secrétariat, ainsi que les travaux d'organisation de rencontres et d'informations du public.